



VD : LE PROGRAMME CANTONAL DIABÈTE

Le Département de la santé et de l'action sociale du canton de Vaud a lancé en 2010 un programme cantonal visant à réduire l'impact du diabète sur la population.

L'épidémie mondiale de diabète continue à progresser et concerne plus de 25'000 personnes dans le canton de Vaud dont un tiers qui l'ignore. Pour faire face à ce défi épidémiologique, le canton de Vaud a développé le PcD Programme cantonal Diabète visant à diminuer l'impact du diabète sur la population en agissant sur la progression de l'incidence et l'amélioration de la prise en charge des personnes atteintes. Le PcD est basé sur les besoins des patients, les attentes des soignants, des évaluations quantitatives et qualitatives.

Une évaluation des besoins des patients lors de focus groupes a permis d'élaborer et de prioriser les projets ainsi que de définir les résultats attendus au terme de leur réalisation. Les patients désirent principalement bénéficier d'un suivi plus global, mieux coordonné et adapté à leurs besoins médicaux et psycho-sociaux ; ils souhaitent également être mieux informés sur les offres de cours et autres prestations, ainsi que disposer d'un lieu d'information et de prise en charge proche et pluridisciplinaire.

Cette dernière est également plébiscitée par les soignants qui souhaiteraient des moyens pour soutenir les réunions et la coordination nécessaires à une telle prise en charge. Pour favoriser le travail commun, les soignants demandent des outils comme des recommandations de pratique clinique et un dossier patient électronique.

Le diabète entraîne des coûts importants

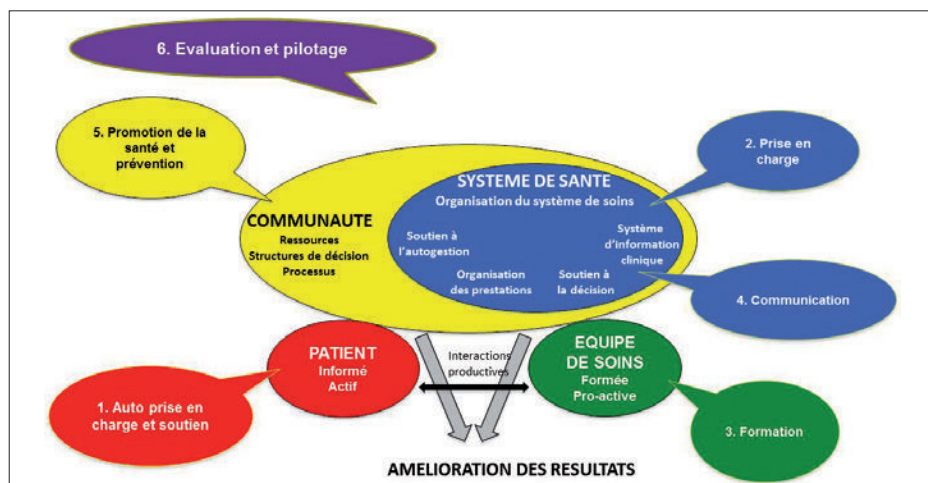
Le diabète est une maladie dont les complications entraînent des coûts humains importants. Les coûts directs et indirects de la maladie sont estimés à plus de 0.5 milliard de francs par an pour le seul canton de Vaud (coûts directs 250 millions et coûts indirects 290 millions). Ces coûts sont surtout consécutifs aux complications du diabète (à titre d'exemple, on dénombre 129 amputations dues au diabète en 2008 et 101 patients diabétiques dialysés en 2009). L'application des critères qualité de la Société suisse d'endocrinologie et diabétologie (SSED) aux résultats d'une étude sur une cohorte de patients vaudois¹ relève des points positifs concernant le suivi métabolique glycémique et lipidique. Toutefois, le contrôle tensionnel est insuffisant de même que le dépistage systématique des complications et les conseils diététiques et d'activité physique.

Le Programme cantonal Diabète PcD se déploie suivant le modèle des maladies chroniques de Wagner. Il s'articule autour de 5 axes

Dresse Isabelle Hagon-Traub, Directrice du PcD
Programme cantonal Diabète, Léonie Chinet,
Adjointe de direction PcD

<http://pcd.diabete-vaud.ch>

Contact : Isabelle Hagon-Traub
isabelle.hagon-traub@diabete-vaud.ch



Modèle des maladies chroniques (Wagner et. al.) : Le PcD combine une approche stratégique et l'innovation émergente par les soignants sur le terrain.

stratégiques. L'organisation du PcD est complétée par des mesures de pilotage du programme, notamment l'évaluation et la mutualisation des expériences.

Favoriser l'autonomisation des patients

Pour amener les changements du système de santé visant à faire face au défi des maladies chroniques, le PcD combine une approche stratégique et l'innovation émergente par les soignants sur le terrain. Il s'agit de fédérer les partenaires autour d'objectifs communs plaçant les intérêts du patient au centre de la réflexion (cadre stratégique) et de fournir les outils et incitatifs utiles à la mise en œuvre de filières régionales permettant de répondre à la demande exprimée par les patients de bénéficier d'une prise en charge multi- interdisciplinaire de proximité.

Le rattachement du PcD à l'Association Vaudoise du Diabète facilite les collaborations, il lui donne la légitimité de développer des partenariats avec les patients diabétiques afin de répondre à leurs besoins et permettre leur autonomisation. Le partenariat entre soignants vise à promouvoir l'interprofessionalisme et la coordination des prestations qui sont un prérequis au travail en filière au sein de réseaux lorsque la collaboration implique prestataires indépendants et institutions. Enfin c'est ce même esprit de partenariat entre les autorités sanitaires et le PcD qui confère au Programme la légitimité cantonale et institutionnelle pour développer un projet ambitieux de santé publique.

¹ Peytremann-Bridevaux I, Zuercher E, Burnand B. Cohorte CoDiab-VD Rapport du premier suivi annuel (2012). Programme cantonal Diabète. Lausanne : Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 2013.